

## Le marché intérieur

Akdemir S., Emeksiz F., Yurdakul O.

*in*

Tekelioglu Y. (ed.).  
Agricultures méditerranéennes : la Turquie

Montpellier : CIHEAM  
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 1

1989  
pages 127-134

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI890332>

To cite this article / Pour citer cet article

Akdemir S., Emeksiz F., Yurdakul O. **Le marché intérieur.** In : Tekelioglu Y. (ed.). *Agricultures méditerranéennes : la Turquie.* Montpellier : CIHEAM, 1989. p. 127-134 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 1)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

## III-1 Le marché intérieur

Şinasi AKDEMİR  
Faruk EMEKSİZ  
Oğuz YURDAKUL

*La Turquie, grâce à ses conditions écologiques et climatiques favorables, peut produire de nombreux produits agricoles, sauf les produits tropicaux. La Turquie, globalement autosuffisante, est excédentaire pour certains produits agricoles. Selon les moyennes des dernières années, l'exportation des produits agricoles représentait 20% des exportations totales. Si on ajoute les produits industriels agro-alimentaires, ce chiffre s'élève à 30%. Par contre, l'importation de produits agricoles ne représente que 3% des importations totales du pays.*

*Malgré cela on ne peut pas dire que la Turquie utilise au mieux son potentiel de production. En effet, l'irrigation et la mécanisation ne sont pas suffisamment développées. Des problèmes de marketing au niveau national et international en particulier en ce qui concerne la standardisation, l'emballage, le transport, etc., ont empêché la Turquie de prendre une place importante dans le marché mondial. Tout cela a une influence néfaste sur l'utilisation des ressources de production agricole du pays. L'insuffisance de l'organisation du marché a conduit le gouvernement à intervenir soit directement, soit indirectement, dans la commercialisation de certains produits.*

### I - L'offre des produits agricoles

#### 1. Particularités de la production et du marché au niveau des exploitations agricoles.

L'une des caractéristiques les plus importantes des exploitations agricoles en Turquie est leur petite taille et leur parcellisation excessive. Selon le recensement agricole de 1980, 81,2% des exploitations ont une superficie inférieure à 10

hectares (**tableau 1**) et seulement 6,4% des exploitations dépassent les 20 ha.

En 1970, le nombre moyen de parcelles par exploitation était de 5, et plus de la moitié des exploitations en possédait 4 ou plus. Depuis les années 1960, peu de changements sont intervenus au niveau de la structure des exploitations agricoles.

Dans notre pays, l'exploitant agricole a tendance à diversifier sa production. Même dans les régions où la monoculture est prédominante, les agriculteurs cultivent plusieurs produits pour subvenir aux besoins de leur famille et diminuer les aléas du marché. Dans la région méditerranéenne, selon des recherches effectuées dans des exploitations productrices d'agrume, la superficie réservée aux agrumes représente 54%, le reste étant consacré à d'autres produits et en particulier aux céréales (1).

Du fait de la petite taille des exploitations agricoles et de la diversité des produits cultivés, l'offre des exploitations pour le marché est très réduite, ce qui augmente le coût de commercialisation à l'unité. Le **tableau 2** montre le pourcentage d'offre de certains produits pour le marché national.

Comme on le voit dans le **tableau 2**, seulement 60% des céréales sont commercialisées. Pour les lentilles cette part s'élève à 67% et pour le tournesol à 98%.

Selon la nature du produit et sa capacité d'offre, l'exploitant effectue certaines fonctions de commercialisation. Par exemple, celui qui a une exploitation de petite capacité et qui produit des denrées non-périssables vend celles-ci sur le marché local. En revanche, l'exploitant qui produit des denrées périssables vend directement sur la propriété.

## 2.2. Principales productions agricoles

En Turquie la production végétale, la production animale ainsi que les forêts et produits de la mer représentent respectivement 60%, 30% et 10% de la valeur de la production agricole (2).

Depuis la création de la République, grâce à la politique appliquée dans le secteur, l'agriculture a connu un certain développement et la production a considérablement augmenté. A côté de cette amélioration sur longue période, on a observé, ces dernières années, une forte progression pour certains produits agricoles (**tableau 3**). Cette évolution est due à l'augmentation de la surface agricole et du rendement de ces produits. En particulier, à partir de 1960, le développement des possibilités d'irrigation, l'utilisation plus intensive des intrants et l'amélioration des techniques agricoles ont permis d'augmenter les rendements. Par exemple, le rendement pour le blé qui était de 1163 kg/ha en 1970 est passé à 1838 kg/ha en 1985, soit une augmentation de 58%. On peut observer la même progression pour d'autres produits.

---

## II - La demande intérieure en produits agricoles

---

### 1. Le développement et la structure de la consommation

La Turquie, grâce à ses diverses ressources naturelles, a une production agricole diversifiée. Mis à part quelques rares produits, la Turquie est autosuffisante. On peut le voir dans le **tableau 5** qui nous donne en pourcentage la part de la demande intérieure dans la production totale pour quelques produits importants.

Mais en dépit de l'autosuffisance en produits agricoles, on observe un déséquilibre dans l'alimentation. Celle-ci se trouve carencée en produits animaux, la base de la consommation restant composée de produits d'origine végétale.

Comme on le voit sur le **tableau 6**, les céréales occupent une place essentielle dans le modèle de consommation alimentaire. Par exemple, on consomme 220 kg de céréales par personne et par an dont 200 kg de blé, 8 kg de légumineuses, et 237 kg de fruits et légumes (132 kg de légumes et 105 kg de fruits). Ces quantités sont largement suffisantes.

Par contre, pour les produits d'origine animale, la consommation est trop faible. En effet, elle n'est que de 21,8 kg par personne et par an pour la viande, 123,4 kg pour le lait, 5,4 kg pour les oeufs et 8 kg pour le poisson. On consomme peu le lait frais en Turquie, mais plutôt les produits laitiers.

Depuis 1960, on observe une augmentation dans la consommation des produits alimentaires. Avec l'augmentation des revenus par personne, on observe également une légère substitution de la consommation des céréales au profit des produits animaux. De plus, avec le développement industriel, l'urbanisation et la spécialisation du travail, l'achat de produits conditionnés ou transformés se répand progressivement.

### 2. Dépense pour les produits alimentaires et élasticité de la consommation par rapport au revenu

Aussi bien à la campagne qu'en ville, une part importante du revenu est consacrée à l'alimentation. Le pourcentage des dépenses pour les produits alimentaires par rapport aux dépenses totales varie entre 29,5% et 54,7% selon les différents groupes de revenus urbains, soit 41,2% en moyenne. Dans le secteur rural, ces mêmes chiffres sont 28,2%-63,9%, soit une moyenne de 60% (3).

L'élasticité de la demande des produits alimentaires par rapport aux revenus est en général plus grande que celle des pays développés (**tableau 7**).

Comme on le voit, l'élasticité des produits alimentaires est élevée. Cela nous montre qu'il existe un important potentiel d'augmentation de la demande interne et notamment pour les revenus les plus bas. Comme on le voit dans le **tableau 7**, l'élasticité de la demande présente de grandes différences selon le type de produits. Elle est faible dans le cas des céréales et au contraire élevée pour les produits d'origine animale et les fruits et légumes. On note également qu'elle est en général plus élevée en zone rurale qu'en zone urbaine.

---

## IV - Organisation du marché

---

En Turquie, le prix des produits agricoles est fonction de l'offre et de la demande. A cause des

fluctuations de la production agricole et de l'insuffisance des revenus, on a eu besoin de protéger et de soutenir les agriculteurs. Pour cela le gouvernement intervient sur le prix de certains produits. Dans le **tableau 8**, on peut voir les produits soutenus, les organismes de soutien et la date de mise en place des mécanismes d'intervention.

Comme on le voit dans le **tableau 8**, l'intervention étatique sur les prix a commencé en 1932 pour le blé et continue jusqu'à aujourd'hui. Le nombre de produits pour lesquels l'Etat intervient était de 30 à la fin des années 1970 et a commencé à diminuer ces dernières années.

La part des achats de soutien par rapport à la production varie selon la nature du produit et sa place dans l'économie du pays. Par exemple pour les feuilles de thé et la betterave à sucre l'Etat est le seul acheteur. Pour les autres produits, la part des achats de l'Etat varie selon le produit et l'année. Par exemple, en 1984, comme on peut le voir sur le **tableau 9**, ce pourcentage varie de 2,6% à 84,5%.

Les produits qui ne figurent pas sur le tableau ont des prix fixés librement sur le marché. C'est en particulier le cas pour les fruits frais et les légumes.

Dans notre pays, les produits passent en général par les ramasseurs, les acheteurs locaux, les grossistes, etc., avant d'arriver au consommateur. La commercialisation par l'intermédiaire des coopératives est moins importante. La vente des fruits frais et des légumes se fait selon les principaux canaux suivants :

1. Producteur - Intermédiaire dans la région de production - Intermédiaire dans la région de consommation - Détaillant - Consommateur
2. Producteur - Ramasseurs et commerçants - Intermédiaire dans la région de consommation - Détaillant - Consommateur
3. Production - Ramasseurs et commerçants - Intermédiaire dans la région de production - Intermédiaire dans la région de consommation - Détaillant - Consommateur

Le producteur peut vendre ses produits, soit sur l'arbre ou sur pied au forfait, soit en assurant la récolte et le transport à l'aide d'intermédiaires.

Dans le cas où la vente est faite au forfait, le producteur ne joue aucun rôle dans la commercialisation, toutes les étapes étant effectuées par les intermédiaires. Ce type de vente est pratiqué pour certains fruits et légumes. Selon une étude menée dans la région méditerranéenne, les producteurs d'agrumes, par exemple, vendent 66% de leur production de cette façon (4).

Comme il a été expliqué plus haut pour la commercialisation des fruits et des légumes à l'intérieur du pays, les grossistes et les halles jouent un rôle très important dans la région de production ou dans la région de consommation. Des «marchés de gros» sont construits dans les grandes villes et dans les régions très peuplées, principalement pour la vente en gros des fruits frais et des légumes. Les halles comprennent des bureaux, des dépôts, des unités de vente. Dans notre pays, la vente en gros des fruits frais et des légumes dans les zones urbaines est réalisée selon la Loi municipale n° 1580, sous le contrôle et la responsabilité de la mairie. Cette loi définit les unités de vente telles que les coopératives, l'union des coopératives, les producteurs et les grossistes. En principe dans les zones municipales, la vente en gros des fruits et légumes doit être effectuée aux halles. Pourtant, on sait que la vente en gros se pratique aussi dans des circuits parallèles, mais on ne peut le contrôler.

## Notes

(1) EMEKSIZ (F.), 1987.

(2) DPT, 1986 *Cinquième plan quinquennal de développement. Programme annuel de 1987*, Publication n° 2065, Ankara.

(3) INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES, 1979.- *Kırsal Kesim Gelir Dağılımı ve Tüketim Harcamaları 1973-1974* (Le budget des ménages et la répartition du revenu dans les zones rurales), Publication n° 881, Ankara ; et : *Kentsel yerler Hanehalkı Gelir ve Tüketim Harcamaları Anket Sonuçları 1978-1979* (Le budget et le revenu des ménages dans les zones urbaines: Les résultats d'enquêtes 1978-1979) 1982, Publication n° 999, Ankara.

(4) EMEKSIZ, 1987, *op. cit.*

## Bibliographie

- DIE.- 1979 *Kırsal Kesim Gelir Dağılımı ve Tüketim Harcamaları 1973-1974* (Le budget des ménages et la répartition du revenu dans les zones rurales), Ankara : Institut National des Statistiques, Publication n° 881.
- DIE, 1980.- *Genel Tarım Sayımı* (Recensement général de l'agriculture), Ankara : Institut National des Statistiques, Publication n°1028.
- DIE, 1982.- *Kentsel yerler Hanehalkı Gelir ve Tüketim Harcamaları Anket Sonuçları 1978-1979* (Le budget et le revenu des ménages dans les zones urbaines : Les résultats d'enquêtes 1978-1979), Ankara : Institut National des Statistiques, Publication n°999.
- DIE.- *Türkiye İstatistik Yıllığı* (Annuaire statistique de la Turquie), Institut National des Statistiques, différentes années.
- DINLER (Z.), 1988.- *Tarım Ekonomisi* (Economie rurale). U.U Güçlendirme Vakfı Publication n°3, Bursa.
- DPT, 1978.- *Quatrième plan quinquennal de développement*, Ankara : Office d'Etat du Plan.
- DPT, 1985.- *Cinquième plan quinquennal de développement*, Ankara : Office d'Etat du Plan.
- DPT, 1986.- *Cinquième plan quinquennal de développement. Programme annuel de 1987*, Publication N°2065, Ankara : Office d'Etat du Plan.
- EMEKSİZ (F.) 1987.- *Die Erzeugung und Vermarktung von Zitrusfrüchten in der Türkei und die Möglichkeiten zur Förderung des Exportes*, Frankfurt.
- GÜNEŞ (T.) 1968.- *Marketing of cattle meat and cowmilk in Turkey*. Reprinted from *University Ankara Yearbook of the Faculty of Agriculture*, 1967, Ankara.
- GÜNEŞ (T.) 1971.- *Türkiye Çeltik Ekonomisi* (L'économie du riz en Turquie) Faculté d'Agronomie de l'Université d'Ankara, Publication n° 509, A.U. Basımevi, Ankara.
- GÜNEŞ (T.), AKIN (Y.), 1981.- *Tarımsal Pazarlama* (La commercialisation des produits agricoles) Deuxième congrès agricole turc, Ankara.
- TÜMAŞ, 1984.- *Türkiye İkinci Meyve ve Sebze Projesi Meyve ve Sebze Alt Sektörü Ana plan ve Sektör Etüdlere* (Le second projet Fruits et Légumes en Turquie; plan directeur et études sectorielles du sous-secteur des fruits et légumes), Volume 5, Ankara.
- ÖZSAN (M.) 1967.- *Türkiye'de Elma, Armut, İncir, Üzüm, Fındık, Antepfıstığı ve Turunçgil Meyvelerinin Arz ve Talep Analizleri*. (Analyse de l'offre et de la demande des pommes, des poires des figues, du raisin, des noisettes, des pistaches et des agrumes en Turquie) Livre technique n° D-417 du Ministère de l'Agriculture, Dizerkonca Matbaası, İstanbul.
- YURDAKUL (O.) 1980.- *Adana'da Hayvansal Gıda Maddeleri Tüketimi ve Gelir-Harcama Esneklikleri* (Consommation des produits animaux à Adana et élasticité de la demande par rapport au revenu) Faculté d'agronomie de l'Université de Çukurova, Pages 1-4, Adana.

**Tableau 1 : Répartition des exploitations et de la superficie cultivée selon la taille des exploitations (1980)**

Taille %	Nbre d'exploitations Ha	Superficie cultivée Ha
0,1 - 10,0	81,2	41,3
10,1 - 20,0	12,4	24,6
20,1 - 50,0	5,6	25,1
50,1 et plus	0,8	9,0
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DIE, Institut National des Statistiques, 1980.

**Tableau 2 : Utilisation de la production agricole (en pourcentage)**

	Blé	Orge	Lentilles	Tournesol
<b>Production</b>	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation familiale	19,9	4,8	3,3	1,9
Semences	14,9	14,0	29,3	0,5
Autres utilisations (1)	5,8	19,2	0,9	-
Stockage	-	-	-	(16,2)
Part commercialisée	59,4	62,0	66,5	97,6

(1) Pour les ouvriers agricoles et les animaux.

Source : Günes et Akin, 1981.

**Tableau 3 : Croissance de la production pour certains produits agricoles en Turquie (1000 tonnes)**

Produit	1970	1975	1980	1985	Variation 1970-1985 (1970 = 100)
Blé	10 000	14 750	16 500	17 000	170
Orge	3 250	4 500	5 300	6 500	200
Coton	400	480	500	518	129
Tabac	150	200	228	170	113
Tournesol	375	488	750	800	213
Soja	12	7	2	125	1 042
Noisette	255	317	250	180	71
Figue	214	175	205	340	159
Orange	445	540	679	505	113
Viande	219	247	204	364*	166
Lait	4 302	4 817	5 502	4 380*	102

\* Données de 1984.

Source : DIE, Institut National des Statistiques.

**Tableau 4 : Progression du rendement de certains produits agricoles en Turquie (kg/ha)**

Produits	1970	1975	1980	1985	Variation 1970-1985 (1970 = 100)
Blé	1 163	1 595	1 829	1 838	158
Orge	1 255	1 731	1 893	1 949	155
Coton	758	716	744	785	104
Tabac	456	828	1 024	964	211
Tournesol	1 042	1 167	1 304	1 245	119
Soja	1 091	1 089	767	2 076	190

Source : DIE, Institut National des Statistiques.

**Tableau 5 : Demande intérieure par rapport à la production pour certains produits agricoles (1985)**

Produits	Proportion (%)
Blé	87,5
Pomme de terre	100,0
Agrumes	80,5
Pomme	96,3
Raisin	99,5
Légumes	97,9
Oeufs	87,3

Source : DPT, 1986.

**Tableau 6 : Consommation de produits agricoles en Turquie (kg/personne/an)**

Produits	1977	1983
Céréales	229,5	218,4
Légumineuses	11,3	7,9
Fruits-Légumes	252,2	236,8
Total viande	22,3	21,8
Lait	113,5	123,4
Oeufs	4,3	5,4
Poissons	7,0	8,8

Source : DPT 1978 et DPT 1985.

**Tableau 7 : Elasticité de la consommation de certains produits alimentaires par rapport au revenu**

Produits	Région	Elasticité des revenus
Viande	Adana ville	1,20
Lait	Adana ville	1,05
Produits laitiers	Adana ville	0,67
Oeufs	Adana ville	0,77
Lait	Ankara ville	0,57
Viande de mouton	İzmir	1,48
Viande de boeuf	İzmir	0,82
Volaille	İzmir	3,00
Lait	İzmir	1,02
Yogourt	İzmir	0,62
Lait et produits laitiers	Turquie zone urbaine	0,87
Lait et produits laitiers	Turquie zone urbaine	0,31
Raisin	Turquie	1,77
Poire	Turquie	3,37
Riz	Diyarbakır	0,28
Blé	Turquie	0,30
Orange	Turquie	1,00

Source : Güneş 1968, Güneş 1971, Özsan 1967, Yurdakul 1980.

(Voir le tableau 8 au verso)

**Tableau 9 : Pourcentage d'achat par l'Etat de certains produits (%)**

Produits	1972	1975	1978	1980	1982	1984
Blé	11,5	16,7	19,1	10,8	20,0	12,0
Orge	0,9	13,8	0,5	13,0	15,7	2,6
Seigle	2,5	12,4	1,4	1,9	6,1	4,2
Avoine	0,1	2,4	-	0,4	-	-
Opium	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Tabac	-	-	-	68,3	38,5	84,5
Anis	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Betterave à sucre	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Coton	-	-	-	-	13,8	12,8
Thé	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Huile d'olive	-	14,9	15,0	12,8	33,0	-
Huile de tournesol	-	11,1	47,4	55,4	49,0	20,4
Arachide	-	-	13,5	10,0	4,6	-
Colza	-	-	-	70,0	-	-
Soja	-	-	-	-	60,0	41,8
Noisette	-	78,9	50,0	47,9	45,0	21,9
Raisin sec sans pépin	-	91,7	36,3	-	15,9	5,9
Figue sèche	-	36,9	20,0	-	32,3	19,8
Pistache	7,2	14,5	1,6	-	-	-
Mouton*	-	2,5	4,2	-	-	-
Boeuf*	-	18,6	12,6	-	-	-
Cocon de soie	-	64,1	15,7	-	-	-

\* Taux d'achat d'animaux de boucherie par rapport au total de ceux-ci.

Source : Dinler, 1988.

**Tableau 8 : Liste des produits soutenus, organismes de soutien et date de mise en place des activités de soutien**

Organismes de soutien	Produits soutenus et date de début de l'intervention
I - Toprak Mahsulleri Ofisi	1 - Blé 1932 2 - Orge 1938 3 - Seigle 1938 4 - Avoine 1938 5 - Maïs 1941 6 - Riz 1944 7 - Opium 1938
II - Çaykur	1 - Feuilles de thé (Tekel 1940) (Çaykur 1973)
III - Taris*	1 - Raisin sec sans pépins 1965 2 - Figue sèche 1966 3 - Raisin sec à pépins 1976 4 - Huile d'olive 1968
IV - Fiskobirlik*	1 - Noisette 1962
Taris* V - Çukobirlik* VI - Antbirlik*	1 - Graine de coton 1969 2 - Coton 1966
VII - Yerfiskobirlik*	1 - Arachide 1978
VIII - Tekel Genel Müd.	1- Tabac 1947 2 - Anis 1940
IX - Türkiye Şeker Tab.A.Ş.	1 - Betterave à sucre 1956
X - Trakya Yağlı Tohumlar K - Birliği*	1 - Colza 1979 2 - Tournesol 1979
Çukobirlik*	1 - Soja 1976
XI - Güneydoğu Tarım K.B.*	1 - Pistache 1968 2 - Lentille rouge 1979
XII - Gürbirlik*	1 - Fleur de rose 1976
XIII - Et ve Balık Kurumu	1 - Mouton 1974 2 - Boeuf 1974
XIV - Türkiye Süt End. Kur.	1 - Lait 1968
XV - Tiftik Yapağı A.Ş. ve K.B.	1 - Laine Angora 1970 2 - Laine Mérinos 1976 3 - Laine locale 1979
VI - Kozabirlik*	1 - Cocon de soie 1974

\* Ces organismes sont des coopératives de vente.